



**FORMATION « Semences »**



**INITIATION À L'AUTONOMIE SEMENCIÈRE :  
LA RÉCOLTE, LE TRI ET  
LA CONSERVATION DES SEMENCES**

**Lundi 30 septembre 2024**

Le jardin du Potiroux – Allée du Moulin – 74 540 Chainaz les Frasses

**Intervenant : Maison des semences paysannes de Haute-Savoie**

Une journée pour aborder les périodes de récolte des semences potagères ainsi que les méthodes, techniques et outils pour récolter, trier, faire sécher et conserver ses semences. Des indispensables pour intégrer l'autoproduction de semences à son système de production.

---

**Renseignement et**

**Inscription** (date limite : 27 septembre 2024)

Sandrine BOTTOLLIER

(responsable de stage)

06.32.96.47.71

[agriculturepaysanne@addear74.fr](mailto:agriculturepaysanne@addear74.fr)

**Programme**

Voir au dos

**Modalités financières**

Pris en charge  
par VIVEA 189 €  
n° d'organisme de formation : 84740385174



## PROGRAMME

# INITIATION A L'AUTONOMIE SEMENCIERE LE TRI, LA RECOLTE ET LA CONSERVATION DES SEMENCES

**LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 DE 9H À 17H**

### La récolte et le tri des semences potagères :

>>> Quelle est la bonne période pour récolter les semences ? quelles sont les techniques les plus adaptées ? observations et présentation de techniques pour tout un panel de semences.

>>> Présentation de différentes méthodes, techniques et outils pour la récolte, le battage et le tri des semences (ateliers pratiques).

### La conservation des semences potagères :

>>> Du séchage des semences à leur conservation, chaque étape de l'après-récolte est importante et indispensable à la réussite de la production.

>>> Présentation de différentes méthodes de conservation des semences.

>>> Élément de connaissance sur les tests de germination.

**Inscrivez-vous auprès de l'ADDEAR 74. Date limite d'inscription le 27 septembre 2024**

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire :

[agriculturepaysanne@addear74.fr](mailto:agriculturepaysanne@addear74.fr) - 06.32.96.47.71

**Pré-requis :** Aucun pré-requis nécessaire

Les stagiaires devront être à jour de leur cotisation VIVEA ou avoir obtenu une attestation "candidat à l'installation" de la part du Point Info Installation avant la formation.

**Méthodes pédagogiques :** apport de connaissance des formateurs, échanges de paysans à paysans et ateliers pratiques. 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

**Mode d'évaluation de la formation :** Questionnaire individuel en fin de formation. Cette formation sera validée par une attestation de formation remise à la suite du stage.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** non prévue initialement, n'hésitez pas à nous contacter pour évaluer ensemble la possibilité d'adapter cette formation à votre situation.

**Une formation vivante et collective  
axée autour de l'échange  
« de paysan·nes à paysan·nes » !**

